

Bourg-en-Bresse,  
Le lundi 26 novembre 2018

**A Mesdames et Messieurs**  
**les Membres du Bureau**

Affaire suivie par : Pascaline FONTAINE  
Service des Assemblées  
04 74 50 63 48

**Objet : Convocation du Bureau**

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

J'ai l'honneur de vous inviter à prendre part à une réunion du Bureau qui aura lieu le :

**lundi 3 décembre 2018 à 17h30**

à

**BOURG-EN-BRESSE - Communauté d'Agglomération (3 Avenue d'Arsonval)**

Vous trouverez en pièce jointe l'ordre du jour et le rapport.

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs et Chers Collègues, l'expression de ma considération distinguée.

*Amities*

Le Président,



*Jean-François Debat*  
**Jean-François DEBAT**  
Maire de Bourg-en-Bresse  
Conseiller régional Auvergne Rhône-Alpes

## Bureau du lundi 3 décembre 2018

### ORDRE DU JOUR

#### DECISIONS DE GESTION\* :

##### Finances, Administration Générale, Services aux Communes, Mutualisation

1 - Attribution de subventions complémentaires 2018

##### Solidarité, Social, Petite Enfance et Jeunesse.

2 - Aides au fonctionnement des centres de loisirs associatifs et aux communes sièges de ceux-ci (Foissiat, Confrançon et Saint Didier d'Aussiat)

##### Sport, Loisirs et Culture

3 - Convention Classe chantante avec le Collège Victoire Daubié

4 - Convention Classe à Horaires Aménagés Art Dramatique-CHAAD avec le Collège de Brou et l'EPCC Théâtre

5 - Convention de partenariat pour l'organisation de soirées musicales les "Boeufs au Vinaigre"

6 - Convention de prestation de service pour mise à disposition d'un enseignant auprès de l'Espérance de Viriat

7 - Interventions musicales en milieu scolaire - Prestations de service aux communes

#### DECISIONS D'ORIENTATION :

-Bilan Plaine Tonique (20 mn)

-Tabl'Overt : programme (20 mn)

-Schéma culture (1h)

-Examen des questions à l'ordre du jour du Conseil Communautaire du 10 décembre 2018 (fin)

*\* Vous êtes destinataires des rapports. Les décisions de gestion seront présentées et mises en discussions sans être lues.*